

## Questions orales

## L'IMMIGRATION

LE CAS DE NGUYEN TAN DOI—LE RÉTABLISSMENT DU STATUT D'IMMIGRANT REÇU—DEMANDE D'EXPLICATIONS

**M. Derek Blackburn (Brant):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné que Nguyen Tan Doi, domicilié actuellement à Montréal, avait quitté le Canada pour retourner au Vietnam du Sud, pour une durée d'environ deux ans et demi et qu'il avait été élu membre du Congrès sud-vietnamien, réalisant domicile dans ce pays-là, ce qui aurait dû annuler son statut d'immigrant canadien obtenu antérieurement, le ministre voudrait-il nous dire au juste dans quelles circonstances son statut d'immigrant reçu au Canada a été rétabli, compte tenu du fait qu'il était en sécurité dans un camp en Thaïlande après la chute de Saïgon?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député se rend compte, j'en suis certain, que le ministre ne pourrait répondre à une telle question pendant les quelques minutes qui restent de la période des questions.

**Une voix:** Pourquoi pas?

\* \* \*

## LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'APPEL DE L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS AU SUJET DE LA HAUSSE DES TARIFS

**M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais relancer le ministre des Transports de nouveau aujourd'hui. Hier, je lui ai demandé si le gouvernement ferait une déclaration avant l'ajournement d'été, ou avant de le nommer sénateur, au moins au sujet de la décision du cabinet quant à l'appel que lui a fait l'Association des consommateurs du Canada relativement à la récente hausse des tarifs aériens et, en particulier, si le gouvernement expliquerait la déclaration du ministre qui a choisi d'aggraver la situation actuelle par laquelle les longs parcours de l'Ouest subventionnent les parcours de moindre importance. Je demande une fois de plus au ministre de répondre à ma question d'hier: quand le cabinet fera-t-il une déclaration et nous dira-t-il comment il compte remédier à cette situation?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Parry-Sound-Muskoka a la parole.

\* \* \*

## LE LOGEMENT

L'EFFICACITÉ DU PROGRAMME DE STIMULATION DES MISES EN CHANTIER—DEMANDE D'AFFECTATION ACCRUE DE CRÉDITS AUX COOPÉRATIVES DE LOGEMENT

**M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines? En répondant à une question posée par l'honorable représentante de Kingston et les Îles le 14 juillet 1975 et qui figure à la page 7525 du Hansard, le ministre a déclaré qu'il continuait de croire que le programme privé d'aide à l'acquisition d'une maison favoriserait les mises en chantier cette année et qu'il collaborerait étroitement avec les prêteurs privés à cette fin. Puisque le ministre collabore avec ces prêteurs qui, pour utiliser les paroles du ministre, «ont manifesté beaucoup

[M. Marchand (Langelier).]

d'enthousiasme», il doit aussi savoir que ces organismes de prêt n'ont pas de nouveaux fonds à affecter au programme...

**Des voix:** Règlement!

**M. Darling:** ... et que ces prêteurs ne peuvent y affecter d'autres fonds simplement parce que le gouvernement fédéral a augmenté la subvention du PAAM, comme l'indiquait le *Focus* du Hudac le 14 juillet 1975. Par conséquent, le ministre est-il prêt à admettre qu'étant donné le manque de fonds hypothécaires, le programme privé d'aide à l'acquisition d'une maison ne favorisera pas la construction de maisons cette année...

**Des voix:** Règlement!

**M. Darling:** ... et qu'il faudra affecter des fonds à d'autres programmes pour atteindre l'objectif fixé?

**L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Non, monsieur l'Orateur. Je ne suis pas prêt à l'admettre, loin de là.

**Des voix:** Bravo!

**M. Darling:** Étant donné que les coopératives de logement semblent être le seul secteur encourageant dans le domaine du logement cette année...

**Des voix:** Bravo!

**M. Darling:** ... et puisque tout semble indiquer qu'on dispose de peu de fonds hypothécaires pour ce genre de logement, le ministre a-t-il l'intention d'affecter d'autres fonds à ce programme afin qu'on puisse satisfaire la demande de coopératives de logement grâce à des fonds hypothécaires suffisants?

**M. Danson:** Je suis en train de réunir tous les fonds disponibles, de façon stratégique, afin de renforcer chaque secteur prometteur, y compris les coopératives de logement et les logements sans but lucratif.

**Des voix:** Bravo!

**M. Blackburn:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai posé une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et celui-ci était sur le point de répondre. Je désire savoir simplement pourquoi M. Doi a été admis de nouveau avec le même statut d'immigrant reçu.

**M. l'Orateur:** Le député de Moncton invoque le Règlement.

**M. Jones:** Monsieur l'Orateur, alors que j'ai posé au ministre des Transports une question juste, raisonnable et non partisane, celui-ci ne semble pas l'avoir entendue, ou comprise, ou les deux. J'ai posé une question supplémentaire pour permettre au ministre de la comprendre. Je désirais savoir si, en attendant la décision relative à l'aéroport de Pickering, le ministre ne consentirait pas à diriger une partie des fonds qui lui sont destinés vers l'aéroport de Moncton, où le besoin d'améliorations se fait sentir depuis longtemps.

● (1500)

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Sauf erreur, le ministre a simplement dit qu'il n'avait pas été décidé de ne pas employer les fonds destinés à l'aéroport de Pickering, et je suis donc passé à une autre question. Ce n'est pas plus compliqué que cela.